



MRC de
L'Islet

Fonds régions et ruralité

Rapport d'activités

2022

1. INTRODUCTION

Le Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional est une mesure par laquelle le gouvernement du Québec confie à chacune des MRC une enveloppe financière pour lui permettre d'investir dans des mesures structurantes et adaptées pour son territoire, notamment dans les domaines suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

Pour 2022-2023, l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional confiée à la MRC de L'Islet est de 1 360 362 \$.

Fonctionnement et soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat de la MRC de L'Islet	215 171 \$
Politique de soutien aux projets structurants	79 195 \$
Offre de service en développement	264 136 \$
Ententes sectorielles de développement de Chaudière-Appalaches	135 339 \$
Frais de gestion du Fonds régions et ruralité	27 210 \$

2. LES PRIORITÉS 2022

Pour l'année 2022, le conseil de la MRC a déterminé que ses priorités seraient les suivantes :

- Le support aux projets structurants;
- Le soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat;

- Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire;
- Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales;
- Le soutien à l'industrie touristique et à la mise en œuvre du plan de développement touristique;
- Le soutien au déploiement du transport collectif;
- Le soutien aux initiatives régionales concertées;
- Le support aux projets et partenaires régionaux de la Chaudière-Appalaches.

3. LE SUPPORT AUX PROJETS STRUCTURANTS

La MRC consacre l'enveloppe du FRR, volet 2 au financement de mesures de développement local et régional qui :

- Agissent sur la démographie de la région de L'Islet ou contribuent à accroître la capacité d'attraction de la population, notamment des jeunes et des travailleurs;
- Ont une influence sur la capacité individuelle et collective d'agir (*empowerment*) sur son développement, particulièrement en ce qui concerne le renforcement des compétences;
- Contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de la population;
- Appuient les efforts concertés des entreprises pour améliorer leur compétitivité, notamment dans les démarches de recrutement de main-d'œuvre et de commercialisation;
- Encouragent la diversification économique, la relance des activités économiques des municipalités plus fragiles ou le renforcement des secteurs piliers que sont le manufacturier, les activités forestières, l'agriculture et le tourisme;
- Permettent aux collectivités de s'adapter au vieillissement de la population.

4. LE SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ENTREPRENEURIAT

La MRC de L'Islet soutient les entreprises de son territoire en les appuyant à toutes les phases de leur développement ou encore en mettant de l'avant ou en accompagnant des initiatives qui vont appuyer leur évolution.

De manière plus précise, l'aide aux entreprises se traduit de la manière suivante :

- Accompagner les entreprises dans leur développement;
- Appuyer les entrepreneur(e)s dans le renforcement des connaissances et compétences entrepreneuriales;

- Accompagner les entrepreneur(e)s dans leurs prévisions financières;
- Supporter les entreprises dans la détermination de leurs prévisions financières et dans la recherche de financement.

L'année 2022 fut une année dynamique, de relance et de redémarrage de l'activité économique. L'accompagnement au démarrage et à l'expansion d'entreprises, le soutien à la consolidation et à la survie des entreprises et, particulièrement, à celles du secteur des commerces et services se sont poursuivis.

Durant l'année, la MRC est intervenue dans 130 dossiers. Elle a donné un appui financier, par l'entremise du programme d'aide d'urgence aux PME à 69 entreprises totalisant une aide financière près de 2,0 M\$ d'investissement local. Pour sa part, le FLI/FLS (Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité) a investi un montant de 238 875 \$ dans quatre projets de démarrage ou d'acquisition ou expansion d'entreprises. La MPPME (Mesure Propulsion petites et moyennes entreprises), pour sa part, est intervenue dans quatre projets pour une aide financière globale de 56 880 \$.

Pour 2022, les sommes investies du FRR, volet 2 pour le fonctionnement et le soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat de la MRC sont de 215 171 \$ (voir annexe 1).

5. LE SUPPORT À L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La région de L'Islet a une forte tradition touristique et souhaite continuer à générer de l'économie à partir de cet important secteur d'activité, créateur de richesse et d'emplois. Pour faire la promotion de la région, l'accueil des touristes ainsi que pour structurer l'offre touristique, la MRC de L'Islet a investi, par le FRR, volet 2, une somme de **101 186 \$** couvrant essentiellement le fonctionnement de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet pour les 3 prochaines années. L'Office s'occupe notamment :

- de l'accueil, en gérant les deux bureaux d'information touristique;
- de la promotion des attraits de la région de L'Islet;
- d'appuyer la structuration de l'offre touristique;
- de faire de la veille et de l'analyse stratégique.

Pour 2022, les sommes investies du FRR, volet 2 pour le support à l'industrie touristique et à la mise en œuvre du plan de développement touristique de la MRC sont de 101 186 \$ (voir annexe 1).

6. LES PARTENARIATS AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Avec le mandat en matière de développement local et régional qui lui est confié par le gouvernement du Québec, la MRC de L'Islet participe à diverses initiatives partenariales avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit, dans plusieurs cas, de mesures permettant de se donner collectivement des moyens plus grands, qu'isolée, la MRC de L'Islet ne pourrait se donner.

Une entente sectorielle a été signée en 2021. Il s'agit de l'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches 2021-2024 qui permet d'accorder du financement pour la mise en œuvre de priorités régionales dans ce domaine par la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches.

Titre de l'entente	Total contribution FRR-Volet 2	Versé
Entente sectorielle de développement territorial (Montmagny-L'Islet)	375 000 \$	125 000 \$
Entente sectorielle de développement en matière de soutien à la concertation régionale dans la région de la Chaudière-Appalaches - 8513-03-20	15 000 \$	5 000 \$
Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la C.A. 2021-2024	16 017 \$	5 339 \$

7. LA COORDINATION D'INITIATIVES PILOTÉES PAR LA MRC

La MRC de L'Islet souhaite assurer son rôle de leader dans le développement de son territoire. Pour y arriver, elle mène différentes initiatives visant à mettre en valeur le potentiel de son territoire et des gens qui y habitent.

Pour 2022, les sommes investies du FRR, volet 2 pour la coordination d'initiatives pilotées de la MRC sont de 201 793 \$ (voir annexe 1).

8. LE SUPPORT AUX COMMUNAUTÉS LOCALES

La MRC de L'Islet soutient les initiatives du milieu contribuant au développement local. L'équipe de développement territorial est chargée d'accompagner les municipalités et les promoteurs dans la définition, l'élaboration et la réalisation de leurs projets.

Par ailleurs, l'équipe pilote ou collabore à différents dossiers de concertation menés par la MRC, notamment en culture et en bioalimentaire.

Une somme de 95 912 \$ a été utilisée du FRR, volet 2 pour l'équipe de développement local de la MRC (voir annexe 1).

2024-11-26

(N:\Fonds régions et ruralité (FRR)\Rapports d'activités\2022\Rapport 2022_FRR-volet2 - FINAL.docx)

ANNEXE 1

Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total engagé du projet	Total contribution FRR-Volet 2	Contribution du FRR-volet 2 versée en 2022
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	MRC de L'Islet	Marketing territorial - Phase 2 - 8472-01-20	241 468,34 \$	241 468,34 \$	60 213,18 \$
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	Office du tourisme de la MRC de L'Islet	Office du tourisme 2020-2022 - Fonctionnement	414 500,00 \$	414 500,00 \$	47 000,00 \$
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	MRC de L'Islet	Office du tourisme 2020-2022 - Promotion - 8446-11-19	105 000,00 \$	105 000,00 \$	45 000,00 \$
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	MRC de L'Islet	Conseiller(ère) en communication et marketing territorial - promotion de la région	96 576,76 \$	96 576,76 \$	38 624,95 \$
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	MRC de L'Islet	Accueil et intégration	66 909,71 \$	66 909,71 \$	19 079,79 \$
Le soutien à l'attractivité du territoire et aux communications régionales	MRC de L'Islet	Plateforme/Marketing web	10 700,03 \$	10 700,03 \$	2 137,17 \$
Le soutien à l'industrie touristique et à la mise en œuvre du plan de développement touristique	Office du tourisme de la MRC de L'Islet	Office du tourisme 2020-2022 - Panneaux d'affichage	31 863,68 \$	31 863,68 \$	9 186,40 \$
Le soutien au déploiement du transport collectif	MRC de L'Islet	Covoiturage reliant les municipalités rurales entre elles	90 495,00 \$	90 495,00 \$	45 355,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	MRC de L'Islet	Conseillers en marketing web	163 402,69 \$	163 402,69 \$	80 806,69 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	MRC de L'Islet	Développement économique 2022	77 484,43 \$	77 484,43 \$	77 484,43 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Linéaire Construction	Propulsion PME - Linéaire Construction	84 167,69 \$	25 000,00 \$	17 500,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Ferme Bélica	Propulsion PME - Ferme Bélica	193 700,00 \$	25 000,00 \$	17 500,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Cidres Appalaches	Propulsion PME - Cidres Appalaches	101 484,00 \$	15 000,00 \$	11 250,00 \$
Le soutien au développement économique et l'entrepreneuriat	Limetek inc.	Propulsion PME - Limetek inc.	34 918,83 \$	10 630,00 \$	10 630,00 \$
Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire	MRC de L'Islet	Agent(e)s de développement	331 681,20 \$	331 681,20 \$	87 812,67 \$
Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire	Conseil régional de l'environnement	GMR - Réduction des produits à usage unique 8807-11-21	21 071,00 \$	21 071,00 \$	9 071,00 \$

ANNEXE 1

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total engagé du projet	Total contribution FRR-Volet 2	Contribution du FRR-volet 2 versée en 2022
Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire	Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet	Place aux jeunes 2021-2022	8 000,00 \$	8 000,00 \$	4 000,00 \$
Le support au développement des collectivités, à la concertation et à la mise en œuvre de priorités du territoire	ABC des Hauts Plateaux	La culture au Sud_Fonds d'initiatives jeunesse (FIJ)	1 410,42 \$	1 410,42 \$	1 410,42 \$
Le support aux projets et partenaires régionaux de la Chaudière-Appalaches	Fondation du cégep de La Pocatière	Développement de nouveaux projets pour accueillir des élèves	5 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Le support aux projets et partenaires régionaux de la Chaudière-Appalaches	Association des propriétaires de bois privés de la Beauce	Démarcheur régional pour l'établissement d'un projet de transformation du bois sans preneur	226 200,00 \$	2 000,00 \$	1 000,00 \$
Le support aux projets structurants	MRC de L'Islet	Territoires : Priorités bioalimentaires "Nourrir son monde" - Promotion de la nouvelle identité gourmande	161 520,00 \$	61 520,00 \$	30 000,00 \$
Le support aux projets structurants	MRC de L'Islet	À Bouche que veux-tu ! - Exploiter le potentiel agrotouristique et positionner Région L'Islet	25 000,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Le support aux projets structurants	MRC de L'Islet	Étude de faisabilité pour le traitement des matières résiduelles organiques	23 548,70 \$	23 548,70 \$	23 548,70 \$
Le support aux projets structurants	OBV Côte-du-Sud	Éradication de la berce du Caucase	37 381,50 \$	37 381,50 \$	12 460,50 \$
Le support aux projets structurants	L'ABC des Hauts Plateaux	L'ÉcoRéussite et atelier des jeunes - 8426-10-19	7 766,00 \$	7 766,00 \$	7 766,00 \$
Le support aux projets structurants	MRC de L'Islet	Projet de sensibilisation citoyenne "À proximité de nos terres"	5 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Le support aux projets structurants	Club de golf Trois-Saumons	Faire connaître le golf à une clientèle féminine de 16 à 35 ans - 8852-02-22	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Le support aux projets structurants	Médiathèque Héritage de L'Islet-Sud	Du talent à valoriser - Projets jeunesse - Accompagner 4 jeunes filles création micro-entreprise récupération et revalorisation de meubles usagés.	3 025,00 \$	3 025,00 \$	2 420,00 \$
					699 256,90 \$